



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-067

PUBLIÉ LE 25 JANVIER 2022

Sommaire

Préfecture de Police /

75-2022-01-25-00002 - Arrêté N° 22-009 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (1 page)

Page 3

75-2022-01-24-00006 - Arrêté n°22-001 relatif à la composition de la commission de réforme (COREF) interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly (11 pages)

Page 5

Préfecture de Police

75-2022-01-25-00002

Arrêté N° 22-009 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté N° 22-009

relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly ;

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n° 21-013 du 10 mai 2021 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n° 21-013 du 10 mai 2021 susvisé est modifié comme suit pour la journée du mardi 25 janvier 2022 :

Membre titulaire :

« Mme Christel VANDER-CRUYSSSEN, contrôleur budgétaire de la préfecture de police est remplacée par, Mme Véronique CANOPE, adjointe à la cheffe du BDSADM/SGPPN/SDP/DRH ».

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France.

Paris le 25 janvier 2022

Chef du service de gestion des personnels de la
Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste

Préfecture de Police

75-2022-01-24-00006

Arrêté n°22-001 relatif à la composition de la commission de réforme (COREF) interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Arrêté n°22-001

relatif à la composition de la commission de réforme (COREF) interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aéroports de Roissy - Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly

Le préfet de police,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu le décret n°95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n°96-253 du 26 mars 1996 fixant les modalités de l'élection des représentants du personnel dans les commissions de réforme de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 24 avril 1996 modifié relatif à la création des commissions de réforme compétentes à l'égard des fonctionnaires actifs des services de la police nationale et aux modalités de désignation des représentants des personnels à ces commissions ;

Arrête

Article 1^{er} : Sont nommés en qualité de représentants de l'administration à la COREF :

1.- Au titre de représentant du préfet de police, président de la commission

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Delphine FAUCHEUX Cheffe du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales	Mme Véronique CANOPE Adjointe à la cheffe du bureau du dialogue social, des affaires disciplinaires et médicales

2.- Au titre de représentant du contrôleur budgétaire

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Christel VANDER-CRUYSSSEN Agent contrôleur au contrôle budgétaire de la préfecture de police	M. Abdelhamid AFI Agent contrôleur au contrôle budgétaire de la préfecture de police

3.- Au titre de représentants des directions et services d'emploi

Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Pascale ABGRALL Adjointe à la cheffe de l'unité de gestion des personnels	Mme Agnès BURRUS Cheffe de l'unité de gestion des personnels

Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Pierre-Olivier COPIN Responsable de l'unité des affaires générales à la sous-direction de la gestion opérationnelle	Mme Hélène ROCHE Cheffe du service de gestion opérationnelle des ressources humaines.

Direction régionale de la police judiciaire (DRPJ)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Nathalie BRIAND Cheffe de l'unité de gestion du personnel	M. François LE MAITRE Adjoint à la cheffe de l'unité de gestion du personnel

Direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Véronique POIROT Responsable des ressources humaines	M. Charles KUBIE Chef de la division des affaires générales

Direction de l'innovation, de la logistique et des technologies (DILT)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Martine BRUNET Adjointe au chef du bureau de l'accompagnement du personnel	Mme Cécilia ANTOINE Cheffe de la section déontologie au bureau de l'accompagnement du personnel

Direction des ressources humaines – Sous-direction de la formation (SDF)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Patrice RIVIERE Adjoint à la sous directrice de la formation	Mme Sylvie CAETANO Cheffe de la division administrative

Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne (DDSP 77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Bernadette PERON Cheffe du service de gestion opérationnelle par intérim	vacant

Direction départementale de la sécurité publique des Yvelines (DDSP 78)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Christine MOISSON Service de gestion opérationnelle	Mme Françoise GIRAUD Adjointe au chef du service de gestion opérationnelle

Direction départementale de la sécurité publique de l'Essonne (DDSP 91)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Francis GARCIA Chef du service de gestion opérationnelle	M. Christophe GAY Adjoint au chef du service de gestion opérationnelle

Direction départementale de la sécurité publique du Val d'Oise (DDSP 95)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe RICHARD Chef de bureau de gestion du personnel	M. Alain LOUIS-JOSEPH Adjoint au chef du service de gestion opérationnelle

Direction de la police aux frontières de Roissy et du Bourget (DPAF Roissy)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Julien GENTILE Directeur de la police aux frontières	Mme Céline FARGUES Cheffe du département administration finances

Direction de la police aux frontières d'Orly (DPAF Orly)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Nicolas SIERRA Chef de la division des moyens	Mme Laurence MIKHAIL Responsable cellule des ressources humaines

Direction interdépartementale de la police aux frontières du Mesnil-Amelot (DIDPAF 77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Christiane LINON Cheffe du département administration et finances	Mme Laure-Béatrice GREGOIRE Adjointe à la cheffe du département administration et finances

Service de la police aux frontières des Yvelines

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Virginie COET	M. Bertrand DUNKEL

Cheffe des services de la PAF des Yvelines	Chef des services de la PAF des Yvelines
--	--

Service de la police aux frontières de l'Essonne

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Dominique SIGNOLLES Directeur interdépartemental adjoint de la police aux frontières	Mme Sandrine MARRON Adjointe au directeur interdépartemental adjoint de la police aux frontières

Service de la police aux frontières du Val-d'Oise

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Philippe WIVINCOVA Directeur interdépartemental adjoint de la police aux frontières	M. Stéphane ALBERTAZZI Chef Etat-Major

Direction régionale de la police judiciaire de Versailles (DRPJ 78)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Richard SRECKI Directeur régional adjoint de la police judiciaire de Versailles	Mme Elodie GRILLE Adjointe au chef de la division administrative de la police judiciaire

Direction zonale des compagnies républicaines de sécurité Paris – Île-de-France (DZCRS)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Gilles OGER Chef du bureau des ressources humaines	M. Cyril FLACELIERE Chef de la section des personnels

Direction zonale du recrutement et de la formation de la police nationale Paris – Île-de-France (DZRFPN)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Emmanuelle ERDUAL Directrice zonale au recrutement et à la formation	M. Stephan PILORGET Adjoint à la directrice zonale au recrutement et à la formation

École nationale supérieure de la police – Site de Cannes-Ecluse (ENSP 77)

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Mme Florence BRIDE Secrétaire générale adjointe pour le site de Cannes-Ecluse	M. Arnaud LE PETIT Secrétaire Général de l'ENSP

Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) - Centre de déminage

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Jean-Yves SIFFOINTE Chef du centre de déminage	M. Marc VIELMON Adjoint au chef du centre de déminage

Service du cabinet du préfet de police

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
Vacant	M. Malik HADDOUCHE Chef de la section des ressources humaines

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants du personnel titulaires et suppléants à la COREF :

1 - Pour le corps de conception et de direction de la police nationale

Pour le grade de commissaire général

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Thierry HUGUET SICP	M. Dominique SERNICLAY SICP

Pour le grade de commissaire divisionnaire

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Michel CHABALLIER SCPN	M. Stéphane WIERZBA SCPN
M. Jean-Paul MEGRET SICP	Mme Maryline DOLL SICP

Pour le grade de commissaire

<u>Membre titulaire</u>	<u>Membre suppléant</u>
M. Christophe BALLET SCPN	M. Alain CHASTRUSSE SCPN

2 - Pour le corps de commandement de la police nationale

Pour le grade de commandant divisionnaire

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Mme Pascale BACHMANN SCSI	M. Jacques FRANÇOIS SCSI
M. Olivier DE VISME SYNERGIE OFFICIERS	Néant

Pour le grade de commandant

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Mme Eve PESTEIL	Mme Corinne LETELLIER

SCSI	SCSI
Mme Patricia MOUKOURI-EPEE SYNERGIE OFFICIERS	M. Vincent TERZI SYNERGIE OFFICIERS

Pour le grade de capitaine

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Sébastien GOUJON SCSI	Mme Bertille GUIDET SCSI
M. Sébastien VANESSCHE SCSI	Mme Pascale VIVIEN SCSI

3 - Pour le corps d'encadrement et d'application de la police nationale

Pour le grade de major

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Christian TOUSSAINT DU WAST Alliance Police Nationale - UNSA police	M. Franck LALOUE Alliance Police Nationale - UNSA police
M. Joseph LEROY Unité SGP Police – Force Ouvrière	M. Jean-Paul TIXIER Unité SGP Police – Force Ouvrière

Pour le grade de brigadier-chef

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. David LE ROUX Alliance Police Nationale - UNSA police	M. Christophe HENNO Alliance Police Nationale - UNSA police
Mme Peggy GOSSELIN Alliance Police Nationale - UNSA police	M. David HERAN Alliance Police Nationale - UNSA police

Pour le grade de brigadier de police

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Stéphane IMMERY Alliance Police Nationale - UNSA police	M. Arnaud HUBERT Alliance Police Nationale - UNSA police
M. Mickaël DEQUIN Unité SGP Police – Force Ouvrière	Mme Audrey PEQUIGNOT Unité SGP Police – Force Ouvrière

Pour le grade de gardien de la paix

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
Mme Diana LEFEBVRE Alliance Police Nationale - UNSA police	Mme Lamia JOHNSON Alliance Police Nationale - UNSA police
M. Vanhtham MAO Unité SGP Police – Force Ouvrière	M. Kévin ZOUGGARI Unité SGP Police – Force Ouvrière

4 - Pour les agents du corps d'encadrement et d'application de la police nationale affectés dans les services territoriaux de la direction centrale des compagnies républicaines de sécurité

Pour le grade de major

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Renaud MAZOYER Alliance Police Nationale	M. Samuel LOUVEL Alliance Police Nationale
M. Serge DAMBRINE Alliance Police Nationale	M. Laurent LUC Alliance Police Nationale

Pour le grade de brigadier-chef

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Frédéric MASANET Unité SGP Police – Force Ouvrière	M. Jean-Sébastien LEVEL Unité SGP Police – Force Ouvrière
M. David SAVIN UNSA Police	M. Pascal PUJOL UNSA Police

Pour le grade de brigadier

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Guillaume COATLEVEN Unité SGP Police – Force Ouvrière	M. Yannick REDOU Unité SGP Police – Force Ouvrière
M. Jean-Charles GOMES DE CARVALHO UNSA Police	M. Nassim BELLILI UNSA Police

Pour le grade de gardien de la paix

<u>Membres titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
M. Mickaël LEGAY Unité SGP Police – Force Ouvrière	M. Benaouda BENKADA Unité SGP Police – Force Ouvrière
M. Chakic MERABET UNSA Police	M. Jean Charles CHAUDERLIER UNSA Police

Article 3: L'arrêté n°21-13 du 10 mai 2021 relatif à la composition de la commission de réforme interdépartementale compétente à l'égard des fonctionnaires des services actifs de la police nationale relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de la zone de défense et de sécurité de Paris affectés dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise, les aérodromes de Roissy Charles-de-Gaulle et Le Bourget et l'aéroport d'Orly est abrogé

Article 4 : Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris*.

Paris, le 24 janvier 2022

Chef du service de gestion des personnels de la

Police nationale

signé

CONSTANT Jean-Baptiste